



HAL
open science

La France, un archipel urbain ?

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. La France, un archipel urbain ?. Population et avenir, 2010, 645, pp.6-8.
halshs-01145913

HAL Id: halshs-01145913

<https://shs.hal.science/halshs-01145913>

Submitted on 27 Apr 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



La France, un archipel urbain ?

La concentration de la population de la France dans les grandes aires urbaines est de plus en plus intense. En revanche, l'espace à dominante rurale perd du poids relatif. Et, dans nombre d'aires urbaines moyennes, la population a diminué dans la période intercensitaire 1990-1999. Le peuplement de la France semble évoluer vers un archipel urbain dont les interstices perdent de la vitalité.

Trois agglomérations millionnaires

Approcher l'importance de l'urbanisation suppose donc de considérer l'espace bâti se déroulant en continuité des grands centres urbains, autrement dit l'agglomération, qui additionne le peuplement de toutes les communes liées entre elles par une suite d'habitat. Cette notion d'agglomération ou unité urbaine offre une liste sensiblement modifiée des principaux espaces urbains par rapport au découpage communal. Ainsi Lille, Toulon, et Douai-Lens, dont les noms ne figuraient pas parmi les dix premières communes, apparaissent au détriment de Strasbourg, Montpellier et Rennes. En particulier, Lille, non incluse dans les dix premières communes, classe son agglomération au quatrième rang français derrière Paris, Marseille-Aix et Lyon, et donc parmi les quatre agglomérations millionnaires que compte la France. Ce classement confirme le poids prépondérant de l'agglomération de Paris, où vit 16,5 % de la population de la France métropolitaine. Au second rang, et pour la première fois en 1999, l'agglomération de Marseille-Aix-en-Provence devance celle de Lyon.

Au cinquième rang, figure désormais l'agglomération de Nice, car l'extension urbaine à partir de la capitale des Alpes-maritimes inclut désormais dans l'aire de l'agglomération des communes importantes, comme Cannes (67 304 habitants), Grasse (43 874 habitants) ou Le Cannet (42 158 habitants)².

Néanmoins, le concept d'agglomération, qui repose sur une approche morphologique, prend mal en compte la réalité économique urbaine. Ainsi la physionomie du bâti qui englobe Cannes et Nice dans une même agglomération ne signifie pas une domination économique de Nice sur le pôle Cannois. En revanche, nombre de communes qui ne sont pas en continuité de bâti avec une ville se trouvent sous son influence dans la mesure où 40 % ou plus de leurs actifs résidents vont travailler dans son aire urbaine. L'Insee a donc retenu un nouveau concept, celui d'aire urbaine, pour mesurer l'urbanisation en France.

Les principales aires urbaines concentrant la croissance

Le dépouillement du recensement de 1999 ne permettant pas encore de délimiter les aires urbaines pour cette année, il est possible seulement de consi-

M

esurer la concentration urbaine suppose préalablement de bien définir les critères utilisés, parmi lesquels trois peuvent être considérés : le découpage communal, le concept d'agglomération, appelé également unité urbaine, et enfin le concept d'aire urbaine.

Les dix premières communes

Le découpage de la France en 36 679 communes permet de connaître les communes les plus peuplées. Selon le dernier recensement (1999), une seule commune, Paris, est millionnaire, sa population dépassant le seuil des deux millions. Ensuite, une seule commune, Marseille, avec 798 430 habitants, dépasse le seuil du demi-million d'habitants. Puis huit communes comptent plus de 200 000 habitants. 9 % de la population de la France métropolitaine vit dans les dix communes françaises les plus peuplées, sur 0,16 % du territoire¹.

Ces premières données font apparaître déjà un processus de concentration ; mais elles en prennent mal la mesure : en effet, la superficie des communes est fort variable : Marseille, qui possède la seconde population communale de France, dispose de 241 km², alors que Rennes ne couvre que 50 km². Lille, capitale de la région française la plus dense, n'apparaît pas dans la liste des dix communes les plus peuplées : sa population est de 184 657 habitants, sur une superficie communale de 25,32 km², qui ne prend pas en compte les communes suburbaines.

par
Gérard-François
DUMONT



dérer la population 1999 des 361 aires urbaines françaises dans leur délimitation de 1990, approche qui permet une comparaison à superficies égales. Les principaux enseignements de l'examen des chiffres sont les suivants :

- l'importance de l'aire urbaine de Paris - 10 562 000 habitants - confirme le caractère primatial du système urbain français ;
- les dix aires urbaines les plus peuplées représentent 32 % de la population métropolitaine ;
- la croissance de la population des aires urbaines se concentre sur les plus grandes : huit aires urbaines totalisent à elles seules la moitié de l'accroissement de la population des 361 aires urbaines³ ;
- les aires urbaines de villes d'industrialisation ancienne perdent des habitants : Valenciennes, Lens, Saint-Étienne, Le Havre, Béthune, Douai, Montbéliard, Thionville...
- Beaucoup d'aires urbaines moyennes (entre 50 000 et 100 000 habitants) perdent des habitants : Nevers, Saint-Chamond, Chateauroux, Châlons-en-Champagne, Vichy, Soissons, Dreux, Castres, Moulins, Saint-Dizier...

Les trois types de territoires urbains

Les différentes mesures ci-dessus confirment l'extension des grandes villes et tracent un découpage du peuplement de la France selon quatre types de territoires. Le premier, celui des « pôles urbains », est composé de 361 villes comptant 5 000 emplois ou plus. Il regroupe 60,2 % de la population de la France sur 7,4 %

LES QUATRE CHAMPS DE L'ESPACE URBAIN

● L'aire communale

française est de dimension variable selon la géographie historique des territoires. Par exemple, elle compte une superficie moyenne inférieure à la moyenne française dans la région Nord-Pas-de-Calais en raison de l'ancienneté d'un peuplement relativement dense.

● L'agglomération ou unité urbaine est un ensemble de communes liées par la continuité de l'habitat, sur lesquelles s'étend une agglomération d'habitation (aucune n'est séparée de la plus proche de 200 mètres) abritant 2 000 habitants ou plus.

● L'aire urbaine est

composée d'un pôle urbain (agglomération comptant 5000 emplois ou plus) et de sa couronne qui comprend l'ensemble des communes (ou petites agglomérations) dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans l'aire urbaine.

● La commune

multipolarisée est une commune (ou petite agglomération) dont 40 % ou plus des actifs résidents vont travailler dans plusieurs aires urbaines, sans atteindre ce seuil avec l'une d'entre elles.

du territoire. Il reste dominé par Paris, dont la population du pôle urbain est de 9,48 millions d'habitants, plus de sept fois le poids du deuxième, Lyon (1,30 million d'habitants). Marseille-Aix-en-Provence et Lille conservent les troisième et quatrième places. En revanche Toulouse prend la cinquième place à Bordeaux, dans un département (la Haute-Garonne) qui a enregistré la plus forte croissance départementale des années 1990.

LES 10 ENSEMBLES URBAINS LES PLUS PEUPLÉS

Communes			Agglomérations délimitation 1999			Aires urbaines délimitation 1990		
Rang	Noms	Population 1999	Rang	Noms	Population 1999	Rang	Noms	Population 1999
1	Paris	2 125 246	1	Paris	9 644 507	1	Paris	10 562 000
2	Marseille	798 430	2	Marseille-Aix	1 349 772	2	Lyon	1 598 000
3	Lyon	445 452	3	Lyon	1 348 832	3	Marseille-Aix	1 398 000
4	Toulouse	390 350	4	Lille	1 000 900	4	Lille*	1 108 000
5	Nice	342 738	5	Nice	888 784	5	Toulouse	917 000
6	Nantes	270 251	6	Toulouse	761 090	6	Bordeaux	882 000
7	Strasbourg	264 115	7	Bordeaux	753 931	7	Nantes	674 000
8	Montpellier	225 392	8	Nantes	544 932	8	Strasbourg*	557 000
9	Bordeaux	215 363	9	Toulon	519 640	9	Nice	557 000
10	Rennes	206 229	10	Douai-Lens	518 727	10	Grenoble	505 000
	Total	5 283 566		Total	17 331 115		Total	18 758 000
	France métrop.	58 518 748		France métrop.	58 518 748		France métrop.	58 518 748
	proportion	9,03 %		proportion	29,62 %		proportion	32,05 %

© Gérard-François Dumont

* Partie française Chiffres Insee



Au-delà de la banlieue incluse dans les pôles urbains, beaucoup de communes comptent 40 % ou plus d'actifs résidants allant travailler dans l'aire urbaine. Il faut donc associer ces « couronnes périurbaines » dont la vie économique est dominée par des pôles urbains. Ainsi Lyon déborde-t-elle le département du Rhône, polarisant économiquement des communes du nord-ouest de l'Isère ou du sud-ouest de l'Ain. Au total, 7,6 millions d'habitants vivent dans ces communes des couronnes urbaines dont la superficie équivaut à 16,9 % de la France.

Un troisième type de territoire concerne des « communes multipolarisées » : il s'agit de communes dont 40 % ou plus des actifs résidants vont travailler dans plusieurs aires urbaines. Elles se trouvent par exemple entre Bordeaux et Arcachon, Lyon et Saint-Étienne, Metz et Thionville, ou à l'intérieur du triangle Calais - Dunkerque - Saint-Omer. Ces communes multipolarisées, dont la logique économique est urbaine, comptent 2,1 millions d'habitants sur 5,2 % du territoire.

Regroupant ces trois premiers types, le monde urbain, en y incluant l'ensemble des territoires sur lesquels il s'étale, occupe 29,5 % du territoire français et abrite 76,7 % de la population métropolitaine.

Déprise rurale ?

Le quatrième type de territoire français, l'espace à dominante rurale, représente donc, par différence, 70,5 % de la superficie de la France et seulement 23,3 % de la population. Dans une certaine mesure, la France semble délaisser⁵ l'une de ses principales richesses, le troisième territoire d'Europe, après la Russie et l'Ukraine.

Le riche paysage français risque-t-il de se transformer en un archipel de villes entre lesquelles il n'y aurait qu'une déprise rurale ? ●

1. Les chiffres démographiques des agglomérations sont publiés dans *Composition communale des unités urbaines, Population et délimitation 1999*, collection Nomenclatures et codes, Paris, Insee, 2000.

2. *Insee première*, n° 692, janvier 2000.

3. Pour les aires urbaines de 50 000 habitants ou plus, les chiffres sont publiés dans *Recensement de la France 1999, résultats définitifs du dénombrement*, Paris, Insee, avril 2000.

4. Toujours sur la base des lieux de domicile et de travail du recensement de 1990.

5. Ainsi quarante et une communes de l'Entente intercommunale du pays de Colombey et du Toulinois sont allées déposer, symboliquement des budgets vierges sur le bureau du Préfet. Cf *Le Monde*, 13 avril 2000.

Crédit Social des Fonctionnaires

Devenez adhérent & profitez de toute notre gamme de services



CRÉDITS

crédits immobiliers et prêts personnels
simulez en ligne vos possibilités d'emprunt

Assurances

assurances des biens et des personnes
recevez un devis ou souscrivez de chez vous en toute liberté

Automobile

achat de véhicules neufs, jusqu'à **20%** d'économies
sur Minitel ou Internet, tous les modèles du devis à la commande



Toutes les contacts sur Minitel 3615 CSF et Internet



www.csf.asso.fr

Pour celles et ceux qui servent la collectivité